



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 05 JUIN 2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Pouvoirs : 03

Votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le 05 juin 2026

Le conseil municipal de Chêne en Semine, dûment convoqué, s'est réuni à 19 heures 30 en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Paul Rannard, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : Quinze

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 mai 2026

Présents : Paul Rannard, David Jordan, Sandra Baudet, Jean-François Borget, Christiane Bohnn, Gérard Mouillet, Marie-Lise Gojon, Adeline Loudot, Julien Maillot, Aurélie Stéfani, Guillaume Lacraz, Charlotte Gron,

Absents excusés : Carine Messier, Sébastien Cotterlaz-Rannard, Olivier Thevenet

Adeline Loudot a été désignée secrétaire de séance.

Adoption du procès-verbal de la séance du 18 mai 2026.

DELIBERATION n° 2026/05/37

DESIGNATION DES DELEGUES A LA COMMISSION DE CONTROLE DE LA LISTE ELECTORALE

Vu le Code électoral, notamment ses articles L.19 et R.7 à R.11 ;

Vu les dispositions applicables aux communes de moins de 1 000 habitants disposant d'une seule liste ;

Considérant qu'il convient de désigner un conseiller municipal titulaire appelé à siéger au sein de la commission de contrôle des listes électorales et un conseiller municipal suppléant ;

Il est rappelé que cette commission est également composée d'un délégué de l'administration désigné par le préfet et d'un délégué désigné par le Président du tribunal judiciaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DESIGNE : Mme Adeline Loudot., conseillère municipale, pour siéger au sein de la commission de contrôle des listes électorales en tant que titulaire.

DESIGNE : Mme Marie-Lise Gojon, conseillère municipale, pour siéger au sein de la commission de contrôle des listes électorales en tant que suppléante.

PROPOSE : la désignation de M Gérard Mouillet en tant que délégué de l'administration, titulaire.

PROPOSE : la désignation de Mme Aurélie Stéfani en tant que déléguée de l'administration, suppléant.

PROPOSE : la désignation de M Olivier Thevenet en tant que délégué du tribunal judiciaire, titulaire.

PROPOSE : la désignation de M. Guillaume Lacraz en tant que délégué du tribunal judiciaire, suppléant.

DELIBERATION n° 2026/05/38

DESIGNATION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS DU CONSEIL MUNICIPAL EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Le Conseil municipal de la commune de Chêne-en-Semine réuni en séance le 05 juin 2026 sous la présidence de M Paul RANNARD, Maire,

Vu le Code électoral, notamment les articles L.280 à L.293 et R.131 à R.148 relatifs à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs ;

Vu le décret portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de désigner ses délégués et suppléants appelés à composer le collège électoral chargé de procéder à l'élection des sénateurs ;

Considérant que le nombre de délégués et de suppléants à élire pour la commune de Chêne-en-Semine est fixé à :

3 délégués ;

3 suppléants ;

Il a été procédé à l'élection, au scrutin secret, des délégués et suppléants du conseil municipal.

À l'issue des opérations de vote, sont proclamés élus :

Délégués titulaires :

M. Jean-François Borget

Mme Sandra Baudet

M. David Jordan

Suppléants :

M. Paul Rannard

Mme Marie-Lise Gojon

M. Gérard Mouillet

PREND ACTE : de l'élection des délégués et suppléants désignés pour représenter la commune de Chêne-en-Semine au sein du collège électoral chargé de procéder à l'élection des sénateurs.

DIT : qu'un procès-verbal des opérations électorales sera établi et transmis à Madame la Préfète conformément aux dispositions réglementaires.

Aucunes questions diverses.

Clôture de la séance : 20 h 30

Le secrétaire de séance
Adeline LOUDOT

Le Maire
Paul RANNARD

